

## TARIF ET CONDITIONS 2021

### Emplacements saisonniers

#### FORFAIT EMPLACEMENT SAISONNIER du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre

5 personnes nominatives - branchement électrique 4A 1080€  
 1 véhicule stationné sur l'emplacement - 1 abri de jardin de 6m<sup>2</sup> maximum

Provisions sur consommations (obligatoire)	100 €
Personne supplémentaire (> 3 ans)	50 €
Branchement électrique :	
6 ampères	30 €
10 ampères	90 €
16 ampères	180 €
Modification ampérage (en cours de saison)	30 €
Consommations et maintenance : électricité (le kWh)	0,20 €
eau (le m <sup>3</sup> )	5,50 €
Redevance pour collecte des ordures ménagères	30€
Forfait raccordement eau, électricité et assainissement (payable à l'installation)	400 €
Visiteur pour la nuit	2,50 €
Dépôt de garantie par clé (barrière d'entrée, WC PMR, bornes électriques)	10 €

(TVA 10 % incluse)

#### MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS

Prélèvement bancaire, chèques, espèces, virement bancaire, chèques ANCV, VACAF.  
 Possibilité de paiement échelonné (selon conditions établies dans le contrat).

#### REMISES & PÉNALITÉS

-5 % sur votre facture\* pour tout paiement complet effectué avant le 15/02/2021.  
 +5% par mois de retard sur le solde restant à régler après le 31/08/2021.

\*hors provisions sur consommations

#### CONDITIONS D'ACCÈS AU CAMPING

A l'ouverture de la saison, pour pouvoir accéder à votre emplacement, vous devrez être à jour du règlement : du solde restant dû de la saison précédente (*le cas échéant*), d'un tiers du forfait emplacement 2021\*\* et des provisions sur consommations\*\*

\*\*hors règlement par prélèvement bancaire